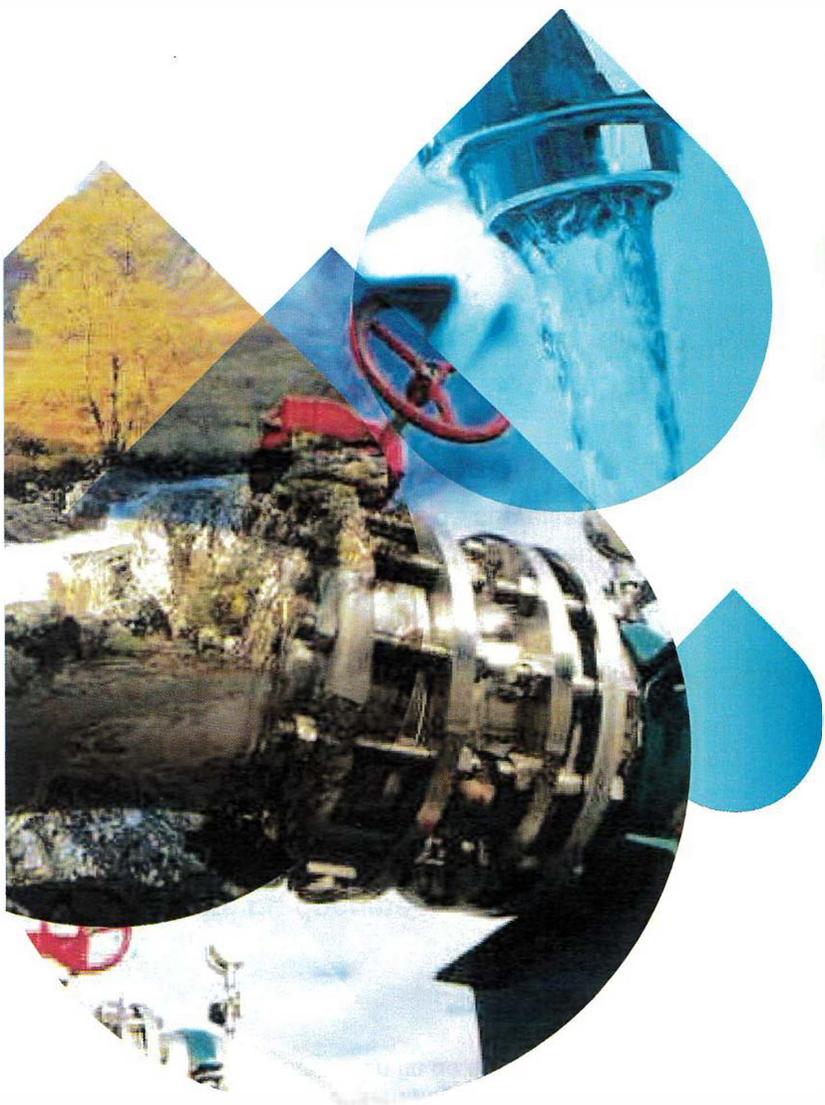


Rapport annuel de la **qualité des eaux** destinées à la consommation humaine



I : Présentation du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Au cours de l'année 2017, il a été réalisé 2 prélèvement(s) en ressource*, 7 prélèvement(s) en production* et 16 prélèvement(s) sur le réseau de distribution*.

Les prélèvements sont réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine conformément à l'article R.1321-15 précisé par l'arrêté du 21 janvier 2010. Cette surveillance de la qualité des eaux est exercée par l'Agence Régionales de Santé Occitanie (ARS*) via ses Délégations Départementales (DD*).

Les échantillons d'eau sont prélevés et analysés tout au long de l'année sur les points suivants :

- Avant traitement de potabilisation : soit à la ressource* ;
- Après traitement de potabilisation et avant distribution*, soit en production* ;
- En distribution* au niveau des réseaux publics (habitations, lieux publics,...).

Le nombre de prélèvements annuels réalisés sur la ressource*, la production* et la distribution* est défini réglementairement en fonction de la population desservie et des débits prélevés.

L'ARS* Occitanie planifie et définit le programme du contrôle sanitaire. Elle mandate le LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DE HAUTE-GARONNE, LAUNAGUET pour prélever et analyser les eaux destinées à la consommation humaine sur l'ensemble du département : TARN ET GARONNE.

Ce laboratoire est agréé par le ministère en charge de la santé pour le contrôle des eaux destinées à la consommation humaine et accrédité par le COFRAC* (COMité FRANçais d'ACcréditation). Il a été retenu par l'ARS* dans le cadre du marché public du contrôle des eaux destinées à la consommation humaine de 2011.

II : La ou les ressource(s)

L'eau provient des ressources* suivantes :

- GARONNE A MONTECH..... (eau superficielle)

Les principaux paramètres mesurés en ressource* et production*

Les paramètres microbiologiques

La réglementation prévoit la recherche de bactéries témoins d'une pollution de la ressource* ou du réseau de production* (traceurs de présence potentielle de germes responsables de maladies plus ou moins graves telles que gastro-entérite, hépatite A, parasitose, ...). La présence de bactéries de type coliformes et sulfito-réductrices en sortie de production révèle un dysfonctionnement de la désinfection. Aussi, en leur présence, il est indispensable de corriger le traitement et de vérifier l'état des installations en distribution.

Les paramètres chimiques

Nitrates : ils sont présents à l'état naturel dans les sols comme résidus de l'activité biologique (végétaux, animaux et humains), à des teneurs voisines de 5 mg/L dans les eaux naturelles. Des apports excessifs ou mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration dans les ressources. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L afin d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes.

Dureté : ce paramètre est exprimé en degrés français (°f) et traduit la teneur en calcium et magnésium de l'eau. Il qualifie l'eau de très douce (TH < 10°f) à très dure (TH > 30 °f).

Equilibre calcocarbonique : le Code de la Santé Publique impose l'absence d'agressivité de l'eau dans les références de qualité. Le pH doit être maîtrisé de façon à obtenir un pH final légèrement supérieur au pH d'équilibre et ainsi éviter une redissolution du plomb dans l'eau lorsque ce dernier est présent dans les réseaux (internes ou branchements). Interprétation des résultats :

- 0 : eau incrustante,
- 1 : eau légèrement incrustante,
- 2 : eau à l'équilibre,
- 3 : eau légèrement agressive,
- 4 : eau agressive.

Fluor : cet oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Sans excéder la limite de qualité, des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée (<500 µg/L), un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé.

Arsenic : dans l'eau, l'arsenic provient principalement de la dissolution naturelle des minéraux. Il a été démontré un lien entre la présence d'arsenic et les cancers (peau, foie, vessie, rein, poumon,...).

Pesticides : des produits phytosanitaires peuvent être présents dans les ressources. Au minimum, 178 molécules sont recherchées dont l'Atrazine, ses dérivés et différentes familles parmi les plus utilisées dont les organo-chlorés, les organo-phosphorés, les amides, les triazoles, les carbamates... Cette liste est régulièrement mise à jour pour tenir compte des molécules utilisées localement.

La majorité des paramètres possèdent des limites et références de qualité qui permettent de les qualifier en conforme ou non conforme : Les limites de qualité portent sur des paramètres qui peuvent porter atteinte à la santé par des effets immédiats ou à plus ou moins long terme. Les références de qualité permettent un suivi des installations et peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement du traitement ou de la distribution.

IV : La distribution*

Depuis les usines de traitements productions (TTP*) ou des réservoirs (STK*), l'eau est acheminée par les réseaux de distribution*. Sa qualité est contrôlée tout au long du réseau public jusqu'au robinet du consommateur. Ce contrôle est organisé par "unité de distribution", correspondant à un ensemble de canalisations liées par continuité hydraulique et alimentées par une eau de même qualité.

Les principaux paramètres mesurés en distribution*

Les paramètres de désinfections (bioxyde ou chlore) : en application du plan vigipirate renforcé, les teneurs en chlore dans l'eau distribuée ont été augmentées depuis octobre 2001 pour atteindre un résiduel de 0,1mg/L au robinet du consommateur. Le chlore est agent désinfectant qui garantit à l'eau une bonne qualité bactériologique.

Les paramètres bactériologiques : la conformité sanitaire de ces paramètres est établie sur la base du respect des limites de qualité. Celles-ci concernent l'absence de bactéries indicatrices de contamination fécales en réseau de distribution* (E. Coli, Enterocoque).

Les paramètres physicochimiques : entre autre il s'agit de la température, du pH, de la conductivité, de l'ammonium,...

Sont recherchés sur ce réseau, les principaux paramètres susceptible de se modifier au cours de la distribution.

Synthèse des analyses effectuées sur l'eau en distribution*

Sur la période, 16 prélèvement(s) a (ont) été réalisé(s) sur l'unité de distribution.

Bactériologie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	0	0,0

Physicochimie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	0	0,0

Le détail par paramètre des analyses non conformes figure dans l'annexes 2 - partie distribution.

Annexe 1 - Résultats en production

STATION DE MONTECH

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	5	28	37	51	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	5	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	5	0,5	0,74	0,9	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	2	4	4	4	2		2	100,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	5	4	5,6	8		50	0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	2	11	11	11	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	5	16	21,8	29	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	2	0,1	0,1	0,11		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	2	5,4	6,4	7,4		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	5	<SD	<SD	<SD	0,5	1	0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	5	0,38	0,45	0,53			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	5	0,44	0,53	0,66			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	5	7,7	7,74	7,9	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	5	8	16,4	25	25		0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en ressource

Liste des dépassements aux limites et références de qualité, de l'ensemble des paramètres mesurés sur l'eau destinée à la consommation humaine, au cours de l'année 2017.

Les limites de qualité portent sur des paramètres qui peuvent porter atteinte à la santé, par des effets immédiats ou à plus ou moins long terme. Les références de qualité permettent un suivi des installations et peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement du traitement ou de la distribution.

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : GARONNE A MONTECH - MONTECH

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- AMPA (µg/l) :	01/02/2017	00056513	MONTECH	GARONNE A MONTECH	PRISE EAU BRUTE	<0,1				2
	15/06/2017	00056931	MONTECH	GARONNE A MONTECH	PRISE EAU BRUTE	<0,1				2

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Carbone organique total (mg/L C) :	01/02/2017	00056513	MONTECH	GARONNE A MONTECH	PRISE EAU BRUTE	1,7				10
	15/06/2017	00056931	MONTECH	GARONNE A MONTECH	PRISE EAU BRUTE	1,6				10

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	01/02/2017	00056513	MONTECH	GARONNE A MONTECH	PRISE EAU BRUTE	2				
	15/06/2017	00056931	MONTECH	GARONNE A MONTECH	PRISE EAU BRUTE	3				

Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
----------	-------------	----------------	------------	----------	-----------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	----------------------------

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en ressource

	Paramètre non conforme
	Paramètre faisant l'objet d'un suivi spécifique

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en traitement

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Carbone organique total (mg/L C) :	01/02/2017	00056595	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,60		2		
	04/04/2017	00056715	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,80		2		
	15/06/2017	00056932	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,50		2		
	23/08/2017	00057192	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,90		2		
	14/11/2017	00057626	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,90		2		

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	04/04/2017	00056715	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	4	1	2		
	15/06/2017	00056932	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	4	1	2		

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- ESA metolachlore (µg/l) :	04/04/2017	00056715	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,076				0,1
	15/06/2017	00056932	MONTECH	SORTIE STATION DE MONTECH	ROBINET SORTIE USINE	0,062				0,1

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Les installations en ressource :	Noms des points de surveillance :	Lieux et communes des points de surveillances :
GARONNE A MONTECH.....	GARONNE A MONTECH.....	PRISE EAU BRUTE - MONTECH
Les installations en production :	Noms des points de surveillance :	Lieux et communes des points de surveillances :
STATION DE MONTECH.....	SORTIE STATION DE MONTECH.....	ROBINET SORTIE USINE - MONTECH
Les installations en distribution :	Noms des points de surveillance :	Lieux et communes des points de surveillances :
MONTECH (UDI).....	BASE NAUTIQUE.....	ROB. EXT. SANS BRISE JET PLAST - MONTECH
MONTECH (UDI).....	CENTRE VILLE.....	ECOLE(CE1) OU MAIRIE - MONTECH
MONTECH (UDI).....	STATION MONTECH (EAU RESEAU).....	EVIER 1ER ETAGE -CITE CABOS - MONTECH

IV : Conclusion sanitaire de l'ensemble de la filière : ressource - production et distribution.

La commune de Montech produit l'eau destinée à la consommation humaine à partir de la rivière Garonne. Les résultats du contrôle sanitaire montrent que la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et distribuée sur les communes de Montech et de Finhan, est conforme aux limites de qualité réglementaires excepté pour le paramètre équilibre calco-carbonique. L'eau est agressive. La filière de traitement doit être optimisée pour ramener l'eau à l'équilibre calco-carbonique ou légèrement incrustante. Il est à noter une température de l'eau élevée en juin 2017.